VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 12 MAI 1915 No. 28

ABONNEMENTS
CANADA............ $1.00 par année
ETATS-UNIS........ 1.50 " "
EUROPE............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
[illegible]T. GAUVIN
[illegible]PRIMEUR

Toutes co[illegible]tions concernant le journal ou l'[illegible]ie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

Changement de Regime

Le gouvernement Roblin sera remplacé par un gouvernement Norris.

Sir Rodmond Roblin a remis ce matin à Son Honneur le lieutenant-gouverneur sa démission comme chef du gouvernement du Manitoba.

Il a en même temps recommandé M. T. C. Norris, chef de l'Opposition, comme son successeur.

Avant de quitter le pouvoir, avec ses collègues du gouvernement, le premier-ministre démissionnaire a adressé à la population du Manitoba, la lettre suivante:

"Au cours de la dernière session de la Législature, certaines assertions d'un caractère sérieux ont été faites qui alléguaient des surpaiements et soulevaient d'autres points au sujet de la construction des nouvelles bâtisses du parlement.

"Une commission royale a été chargée de faire enquête sur toute la question.

"On conteste maintenant l'autorité ou juridiction de la commission. Ceci veut dire un délai considérable avant que ce point puisse être déterminé par les cours. Le gouvernement croit que ce retard n'est pas à désirer, mais qu'il est plutôt contraire à l'intérêt public.

"La production de certaines preuves durant les séances du Comité des Comptes Publics a amené le gouvernement à faire une enquête de département sur ces choses. Le résultat de cette enquête et les assertions faites devant la commission royale par l'avocat des entrepreneurs ont convaincu le gouvernement que des rajustements de comptes entre la province et les entrepreneurs sont nécessaires.

"De plus, le gouvernement a cru que de pareils rajustements pourraient être faits avec plus de satisfaction pour le public par un nouveau gouvernement.

"Le gouvernement se rend compte aussi que, constitutionnellement, il est responsable des actes de ses fonctionnaires en matière de ce genre.

"Pour ces raisons j'ai présenté ma démission à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, avec la recommandation qu'il appelât M. T. C. Norris, député, chef de l'opposition, à former un nouveau gouvernement.

"Je n'hésite pas à dire que le résultat des élections générales de juillet 1914 a pesé dans une large mesure sur la décision présente. Ce résultat indiquait qu'un large partie de la confiance publique qui m'avait été accordée jusque là m'était retirée. Dans cette circonstance, certaines questions, qu'il n'est pas nécessaire d'examiner ici, ont déterminé un grand nombre de mes anciens amis à m'enlever leur appui.

"Je n'ai rien à ajouter sinon qu'aucun homme plus que moi n'a jamais joui d'une plus pleine mesure de chaleureux appui et de loyale assistance de la part de ses collègues, des membres de la législature et des électeurs de la province. J'en éprouve une gratitude profonde. De mon côté je sens que je puis dire avec justice qu'en retour de cet appui, je me suis dévoué honnêtement et avec toute l'énergie et l'habileté dont j'étais capable, pendant près de 35 ans, et dans diverses fonctions publiques, à l'avancement des meilleurs intérêts de la province et de sa population, et cela au meilleur de ma connaissance. Que j'aie fait des erreurs, je l'admets volontiers mais, abandonnant comme je le fais maintenant les rênes du gouvernement, je suis fermement convaincu que quand la fumée des batailles de partis, auxquelles j'ai participé d'une façon si active, se sera dissipée, on reconnaitra que les services que j'ai rendus ont été d'une réelle valeur à la province.

"J'ai été intimement mêlé aux affaires publiques durant pratiquement toute la période de formation et de développement du Manitoba. Durant quinze ans de ce laps ce fut mon devoir d'assumer un rôle prépondérant dans l'orientation de la vie publique et dans la solution des problêmes qui se sont, les uns à la suite des autres, présentés dans cette province, qui était jeune et qui grandissait. Quant à la qualité du rôle que j'ai joué, je m'abandonne volontiers au jugement de mes concitoyens et au futur historien de la province. Cet historien, quand il traitera de ceux sur qui sont tombé les responsabilités de la fonction de premier ministre, m'accordera, j'en ai la confiance, le mérite d'avoir inauguré un grand nombre de services publics dont le caractère bienfaisant a fait le Manitoba ce qu'il est aujourd'hui et l'amènera plus tard à devenir l'une des parties les plus riches et les plus influentes de l'empire britannique.

"Je crois aussi que ceux qui m'ont appuyé, comme ceux qui ont différé d'opinion avec moi, admettront que je peux avec justice réclamer le droit de laisser à d'autres et de plus jeunes hommes la tâche que j'avais assumée dans le passé, et jouir comme citoyen privé des agréments qui s'offrent à ceux qui vivent dans une province qui se développe rapidement et prospère.

"Envers mon successeur, qui a été longtemps mon compagnon de législature, je n'ai que des sentiments de grande cordialité. J'espère que sous sa direction la province jouira d'une mesure de prospérité et de développement aussi grande ou plus grande que celle qui a marque la période durant laquelle j'ai eu l'honneur d'être premier ministre."

M. Norris sera donc immédiatement appelé à former un nouveau gouvernement.

Nous nous abstenons de tout commentaire pour aujourd'hui.

LE "LUSITANIA"

La vie des citoyens américains

On a illuminé, à Berlin, pour célébrer la destruction du *Lusitania*. Le fait paraît incroyable; mais c'est comme cela.

Plus le temps avance, plus l'Allemagne se conduit en désespérée, plus elle méconnaît les lois de la guerre, plus elle se déshonore. Déjà elle a commis dans son délire de feu et de sang des actes qui la mettent en dehors des nations civilisées.

Les adversaires du Kaiser ont protesté devant l'Europe, devant l'humanité et devant l'histoire, contre les effroyables et si avilissantes cruautés des Allemands. L'holocauste du *Lusitania* inspirera aux Alliés une détermination plus ferme d'en finir pour longtemps avec les Huns modernes.

Il y a d'autres pays, les Etats-Unis, par exemple, qui ont tout intérêt à prendre nettement position. Plus de cent Américains ont été engloutis dans l'océan avec le *Lusitania*, simple bateau marchand, nullement armé pour la guerre. Dès que l'Allemagne eût déclaré le blocus de l'Angleterre, les Etats-Unis ont fait parvenir la note suivante au gouvernement allemand: "Au cas où un commandant de vaisseau de guerre allemand détruirait sur la haute mer un vaisseau américain, *ou des vies de citoyens américains*, il serait difficile au gouvernement des Etats-Unis de considérer cet acte autrement que comme une violation indéfendable des droits des nations neutres."

L'Allemagne s'est moquée de cet avertissement avec une désinvolture parfaite. Il y a quelques semaines, un Américain perdait la vie en sombrant avec le *Falaba*, vaisseau marchand anglais. Un vaisseau américain, le *Cushing*, a reçu ensuite les bombes des aéroplanes allemands. Le *Gulflight*, vaisseau portant pavillon américain, a reçu une torpille dans les flancs et a coulé. Voici maintenant qu'une centaine de sujets américains, voyageant sur un bateau marchand portant les couleurs britanniques, sont victimes des torpilles allemandes. Que va faire le gouvernement des Etats-Unis?

Lorsque l'Allemagne demanda aux vaisseaux des nations neutres d'éviter les eaux anglaises, le *New York Outlook*, réflétant visiblement la pensée officielle, résuma comme suit le droit international sur cette question des navires marchands:

Tous les vaisseaux marchands privés, appartenant, soit à une nation neutre, soit à une nation belligérante, sont sujets à la visite et à la perquisition des vaisseaux de guerre. Les vaisseaux neutres doivent se soumettre à cette visite et à cette perquisition. Si un navire marchand neutre entreprend de résister à l'exercice de ce droit de visite et de perquisition de la part d'un bateau de belligérant, il est sujet à confiscation; mais — et ceci est important — un vaisseau neutre peut porter des armes pour sa propre défense, et le fait qu'il porte des armes n'affecte en rien son caractère de navire marchand. Les statuts révisés des Etats-Unis reconnaissent le droit des bateaux marchands de s'armer. Dans le cas de *Cushing vs les Etats-Unis*, il fut décidé que la saisie par la France d'un bateau marchand américain n'était pas justifiable du fait que ce bateau était armé pour la défensive (voir Moore's International Law Digest, Volume 11, page 1071.) Un tel bateau ne doit pas cependant se servir de ses armes pour résister à une visite ou à une perquisition.

Cette règle contre la résistance ne s'applique pas cependant à un bateau marchand appartenant à l'un des belligérants. Un bateau marchand, d'un pays belligérant, qui peut être armé (tout comme un navire marchand neutre) a le droit, à son risque, de résister à la visite et à la perquisition du navire de guerre ennemi. Une telle résistance peut, naturellement, être regardée comme une participation aux opérations de guerre; mais une telle participation, étant limitée, n'affecte pas son status de navire marchand et ne le convertit pas en bateau de guerre. Il ne peut pas devenir un bateau de guerre à moins d'être reconnu comme tel par la nation à laquelle il appartient et mis sous le commandement d'officiers navals reconnus. Si ce bateau, sans avoir une telle reconnaissance officielle, entreprend de commettre des actes d'hostilités agressive sans justification, il peut être regardé comme pirate. Autrement ce navire belligérant est un non combattant.

Ces principes sont importants et on doit se les rappeler dans un moment comme celui-ci.

A ces principes il faut en joindre un autre, qui est également fondamental: un navire de guerre de l'ennemi peut naturellement être attaqué et coulé sans avertissement; *mais non pas un vaisseau marchand qui appartient à une nation neutre ou à un belligérant.* Si un navire marchand est capturé sur la haute mer, la règle ordinaire est que si on ne le laisse pas libre, il doit être amené à un port et soumis à un tribunal de prises de guerre. Quelquefois, cependant, à cause du danger qui peut en survenir pour la sécurité du bateau de guerre, pour nous servir du language de la Déclaration de Londres, ou à cause du danger qui peut en résulter pour le succès des opérations dans lesquelles ce bateau de guerre est engagé, cette règle ne peut pas être observée. Dans un tel cas, le navire marchand, s'il appartient à un belligérant, et dans certaines circonstances exceptionnelles, même si c'est un bateau neutre, peut être coulé; *mais dans aucune circonstance on ne doit couler un bateau à moins qu'on n'ait sauvé ses registres et pourvu à la sécurité des passagers et de l'équipage du navire.* Ordinairement on remplit cette obligation en transportant les passagers et l'équipage dans des chaloupes, du navire marchand condamné au navire de guerre, ou à tout autre bateau.

....

En second lieu on peut voir que la création du sous-marin a suscité des complications très sérieuses. Naturellement un sous-marin a le droit entier, d'après la loi internationale (quoiqu'on puisse penser de la chevalerie du procédé) de se glisser jusqu'à un navire de guerre ennemi et de lancer une torpille dans ses œuvres vives; *mais un sous-marin n'a pas plus le droit qu'un autre navire de guerre d'attaquer et de couler sans avertissement un bateau marchand.* Il n'y a aucune raison de priver les sous-marins de tous les droits du bateau de guerre partout ou c'est possible sans violation des règles fondamentales reconnues comme telles. Par exemple, un sous-marin a le droit d'ordonner à un bateau d'arrêter, et si le signal est aperçu et si on lui désobéit, le sous-marin peut lancer une torpille pour couler le bateau; ou bien, un sous-marin, après s'être assuré qu'un bateau appartient à l'ennemi ou est un bateau neutre essayant de violer un blocus, peut l'obliger à suivre une route indiquée sous peine de recevoir une torpille dans ses côtés. *Les sous-marins, cependant, n'ont pas le droit de couler un navire marchand qui ne s'oppose pas à la capture, à moins que les conditions soient telles que le naufrage du bateau ne comporte pas la destruction des registres de ce navire et ne mette pas en danger la sécutrité des passagers et de l'équipage.*

Maintenant il se trouve qu'un sous-marin n'est pas équipé comme les croiseurs et autres navires de guerre pour prendre des passagers à son bord et même pour leur envoyer des chaloupes. Il ne peut donc, par conséquent, se conformer à la règle que les passagers et l'équipage doivent être transportés à bord du bateau de guerre. Dans une telle circonstance, par conséquent, il n'y a que deux alternatives qui s'offrent au sous-marin: ou laisser le bateau marchand s'en aller, ou couler ce bateau et laisser les passagers et l'équipage se sauver comme ils le peuvent. Choisir la dernière alternative serait non seulement la violation des règlements, mais la violation des dictées de l'humanité, sur laquelles les règlements sont fondés.

Les Etats-Unis vont-ils tenir l'Allemagne "strictement comptable" de ses méfaits? Tout le monde civilisé se pose cette question.

Le président Wilson, à qui échoit la responsabilité formidable de prendre une décision, a déclaré au peuple américain qu'il aborderait le problème *avec pondération et fermeté.*

N. B.

LE PAPE ET LA FRANCE

(*La Presse*)

Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Vatican, vient d'adresser au cardinal Amette, archevêque de Paris, une lettre contenant un présent de $8.000. C'est le Pape qui est le donateur de cette somme, destinée à soulager les réfugiés, venus de la partie du territoire français actuellement occupé par les armées allemandes.

La lettre, dont nous venons de parler, ne contient pas seulement une obole généreuse, elle porte en plus dans ses plis les nobles sentiments que Benoît XV éprouve à l'égard du peuple français. Sans doute, la Papauté, depuis longtemps, a été en butte à une hostilité ouverte et systématique de la part des gouvernements de la République Française, mais elle a toujours gardé pour le peuple de France une admiration, une bienveillance et une amitié que les malheurs de la guerre ont rendues plus vives et plus intenses.

"Il est naturel, dit le Pape, par l'entremise de son secrétaire, que la sollicitude du père commun se tourne de préférence vers ceux de ses enfants qui lui manifestent le plus de respect et d'affection. Parmi ceux qui méritent une attention particulière sont les fils de la France qui a toujours été appelée la fille aînée de l'Eglise.

"Les Français ont toujours donné des preuves admirables de leur générosité pour les œuvres de l'Eglise et spécialement pour les missions, et pendant plusieurs mois, d'un bout à l'autre de leur territoire, dans les ambulances, dans les hôpitaux et même dans les plus petits villages, ils ont manifesté leur foi et leur piété par des actes très consolants pour Nous.

"Il est donc juste que Nous éprouvions de la commisération pour la partie de la population française, qui a été le plus cruellement éprouvée par la guerre."

Ce message du Pape, scellera pour toujours, croyons-nous, l'amour et le respect mutuels que le gros du peuple français et le Vatican ont, jusqu'à présent, entretenus, l'un pour l'autre, malgré les machinations et les intrigues des maîtres politiques de la France moderne.

Une innovation qui serait opportune

Un bon nombre de journaux canadiens-français ont fait remarquer au gouvernement fédéral, lors de l'apparition du timbre de guerre, que, non seulement ce timbre, mais toutes les effigies des postes devraient être frappées dans les deux langues.

Cette suggestion est opportune. C'est à force de ne pas se prévaloir d'un droit qu'on vient à faire oublier qu'il existe.

Les deux langues sont officielles au Canada, et il serait à désirer que cela fût reconnu davantage dans la pratique. Depuis quelques années nos ministres canadiens à Ottawa ont amené dans l'administration de louables réformes de ce genre. En l'espèce, celle du timbre serait la bienvenue.

Nous ne voulons pas d'élections

"Je prends le ciel à témoin que ni moi, ni aucun autre ministre du gouvernement, autant que je sache, ne désire une élection. Si le gouvernement du Canada recevait la même considération, par exemple, que le gouvernement de la Grande-Bretagne reçoit de l'opposition et de la Chambre des Lords, il n'y aurait sans doute aucune raison de parler d'élection."

(Extrait du discours de l'hon. M. Rogers.)

Une commission d'achats militaires

L'opinion du plus grand journal libéral du Canada, le "Globe"

Il n'existe actuellement aucune position plus responsable dans le gouvernement que celle qui vient d'être assumée par les membres de la commission nommée pour faire les achats du département de la Milice. Les expériences récentes ont démontré la nature des influences qui s'exercent sur eux, les offres trompeuses qu'ils auront à rejeter et les problèmes qu'ils seront appelés à résoudre. S'ils y réussissent, ils auront droit aux plus grands éloges de la part de tous les citoyens de ce Dominion. L'honorable A. E. Kemp, député de Toronto Est, est ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden. Il est l'un des principaux manufacturiers du Canada et a été président du Board of Trade de Toronto et de l'Association des Manufacturiers Canadiens. En plus de ses propres intérêts de fabricant, il est intéressé dans plusieurs corporations financières très importantes. Sa capacité et son énergie sont reconnues de tous, et il est heureux que le gouvernement ait pu s'assurer ses services pour conclure des transactions commerciales si importantes.

M. Hormidas Laporte est l'un des principaux marchands en gros de Montréal. C'est un homme de plus de soixante ans, et l'expérience qu'il a acquise en passant du commerce de détail au commerce de gros le qualifie spécialement pour les devoirs de sa nouvelle position. Le fait qu'il a été président de la Chambre de Commerce de Montréal, de l'Association des citoyens de cette même ville, de la Socété d'Economie et de Statistiques et de l'Union des Municipalités Canadiennes prouve l'intérêt qu'il porte aux affaires publiques. Il est ainsi directeur de plusieurs compagnies financières importantes et s'est montré toujours un ferme appui de nombreuses œuvres de charité publique.

M. Geo. F. Galt, fils de feu le juge-en-chef sir Thomas Galt, est à la tête d'une importante épicerie en gros de Winnipeg, avec succursale à Toronto, Galgary, Edmonton, Prince Albert et Vancouver. Pendant quelques années, il a été l'un des directeurs actifs de quelques-unes des principales corporation financières du Canada. Il a été président du Board of Trade de Winnipeg. Comme promoteur et patron de tous les sports légitimes en plein air et comme membre actif de toutes les organisations de charité publique et de philantrophie, il a prouvé qu'il s'intéresse beaucoup aux affaires publiques.

On a choisi des hommes habiles et ces derniers devraient être capables de se procurer les effets requis, d'empêcher que l'on ne charge au gouvernement des prix excessifs et frauduleux, et, ce qui est le plus important, que l'on ne fournisse à nos soldats un équipement de qualité inférieure.

La création de cette commission n'affectera nullement le principe du gouvernement responsable, mais accomplira, avec une autorisation officielle, une partie importante du travail qui est dévolu au gouvernement. Le cabinet est libre de décider quelle mesure d'autorité doit être donnée à la Commission et sera naturellement responsable de cette autorité qu'elle octroiera et des résultats qui en découleront. Le premier pas à faire pour rendre le travail de la commission efficace consistait dans le choix des hommes qu'il fallait. Avec le présent choix, on ne peut trouver à redire. La sauvegarde de nos soldats sur la ligne de feu dépend du soin et de l'habitude dont on fera preuve pour préparer leur équipement, et le Canada tout entier espère que la nouvelle ligne de conduite sera couronnée de succès.

LA GUERRE

6 mai, Paris. — Assauts de tranchées à peu près partout sur le front de bataille. Le bulletin français ne signale rien de spécial, excepté un succès caractéristique des Français dans le bois de Montmare. Le bulletin anglais dit que les Allemands se servent toujours de gaz asphyxiants dans la région de Ypres.

* * *

Front russe: Une grande bataille se développe dans la Galicie, où les Allemands attaquent en nombre et avec une forte artillerie.

Le Japon enverrait un ultimatum à la Chine aujourd'hui; la Chine se soumettrait aux demandes du Japon afin d'éviter une guerre.

* * *

Les Alliés se fortifient de plus en plus dans la Péninsule de Gallipoli.

* * *

Mai 7, Paris. — Une note *officielle*, publiée ce soir, dit: L'état-major général allemand persiste à donner de faux rapports concernant leur mouvement d'offensive. Durant les derniers 15 jours, l'ennemi a subi des échecs complets et a éprouvé des pertes sérieuses. — Le bulletin quotidien ne dit que ceci: "La journée a été calme. Il n'y a rien à noter."

* * *

6 mai, Le Hâvre. — Bulletin Belge: L'artillerie ennemi a bombardée, par intervalles, Ramscapelle, Oude, Stuyvebens-Kerke et le territoire au-delà de l'Yser, au nord et au sud de Dixmude, et aussi les abords de Oostkerke et Reninghe."

* * *

Petrograd: Les Russes nient avec emphase les rapports de Berlin et de Vienne qui prétendent à une grande victoire en Galicie. Il est certain cependant que le combat dure avec une grande énergie de part et d'autre.

* * *

4 vaisseaux: danois, suédois et belges, coulés par les Allemands.

* * *

Le Japon envoie un ultimatum à la Chine.

* * *

8 mai, Londres. — Un sous-marin allemand lance 2 torpilles sur le *Lusitania*, (Ligne Cunard), qui coule 30 minutes plus tard, emportant1300 personnes; ce chiffre est peut-être en-dessous de la vérité. Les Etats-Unis sont indignés; la presse américaine proteste contre cet acte de piraterie. Il y avait sur le bateau 26 personnes de Winnipeg et cent personnes de l'Ouest.

* * *

Le Japon et la Chine règlent leurs difficultés à l'amiable.

* * *

Paris. — Le bulletin français ne rapporte que des attaques allemandes locales, qui sont repoussées.

* * *

Londres. — L'armée des Dardanelles se serait emparé de hauteurs importantes et qui lui permettraient de réduire promptement les forts des Dardanelles.

* * *

Rien de précis du front russe.

* * *

10 mai, Paris. — On porte maintenant à près de 1500 le nombre des victimes du *Lusitania*. Le président des Etats-Unis déclare vouloir agir avec pondération et fermeté.

* * *

10 mai, Paris. — Attaques repoussées à Nieuport, dans le secteur de Loos, en Champagne, où les Allemands se servent sans succès de bombes asphyxiantes et de fluides brûlants.

* * *

Les Anglais réclament une avance sérieuse à La Bassée.

* * *

Les Russes coulent six transports turcs.

* * *

Les Alliés disent qu'ils ont réduit tous les forts des Dardanelles jusqu'à Nagara. Les Turcs prétendent avoir infligé de lourdes pertes à l'armée de terre franco-anglaise.

* * *

11 mai, Paris. — Les Français gagnent du terrain au nord d'Arras et entre Carency et Sanchez; ils capturent en 2 jours 2000 prisonniers, 110 canons et 50 mitrailleuses. Attaque allemande repoussée à Berry-au-Bac et dans la forêt Le Prêtre.

* * *

En Galicie les Allemands réussissent à traverser la rivière Wisloka. Les Russes repoussent avec succès une forte attaque allemande sur la Vistule.

* * *

Le jury d'Irlande qui a fait enquête sur les décès du Lusitania rapporte un verdict de *meurtre* contre l'Allemagne.

* * *

Les Allemands font 5 attaques de suite au nord de Ypres et sont repoussés par les troupes anglaises.

* * *

12 mai, Paris. — Une grande bataille a lieu, sur tout le front occidental, depuis Arras jusqu'à la côte de Belgique. Les Alliés avancent. Les opérations françaises menacent les lignes de communication des armées allemandes de l'Oise et de l'Aisne.

* * *

L'Italie entrerait en guerre dans quelques jours. L'Autriche masse des troupes dans le Tyrol, pays-frontière.

* * *

Le président des Etats-Unis va faire parvenir dans 2 ou 3 jours sa note officielle à l'Allemagne au sujet de la destruction du Lusitania.

* * *

Les armées de terre des Alliés avancent le long des Dardanelles.

* * *

Un aviateur allemands lance des bombes sur la ville de St-Denis. 5 blessés, peu de dommage matériel.

Le journal du 17ème territorial, l'*Echo des tranchées*, se vante d'être le "seul journal du front qui publie des articles inédits d'académiciens."

Et de fait, on y lit un article signé Emile Faguet, sur le mot *Boche*.

"*Boche*, quelle que soit son origine, que j'ignore, a été consacré par l'usage qui en a été fait... Il est français parce qu'il est sorti des bouches les plus héroïquement françaises. Il a reçu le baptême du *feu*. Il n'y a pas de plus splendide naturalisation. Quoique très récent, il est historique. Il fait partie de l'histoire de France et de l'histoire européenne. Il est court, net, vif et robuste. Il est précis et vigoureux comme une détonation..... Laissez faire, on ne parlera jamais mieux que ne parlent ceux qui agissent bien."

Comment les favoris du parti liberal faisaient tort au credit du Canada en realisant des fortunes pour eux-memes

Ottawa. — Le rapport du commissaire Ferguson sur la Southern Alberta Land Company montre comment un groupe d'hommes ont obtenu des concessions de 300.000 acres de terrain, dans le but, disaient-ils, de l'irriguer, mais que, par le défaut de surveillance du gouvernement, ils purent vendre, à grand profits, à des capitalistes anglais qui apprirent dans la suite que le terrain ne pouvait pas être irrigué du tout. Le gouvernement dut alors permettre un échange de ces terrains pour d'autres qui pouvaient être irrigués.

Le principal promoteur du plan était J. D. McGregor, un des amis de l'ancien gouvernement. La compagnie fut formée avec un capital de $2.500.000 qui fut ensuite élevé à $3.000.000. En outre, on dut faire une émission d'obligations pour $3.500.000 afin d'obtenir l'argent nécessaire au développement. Le commissaire fait remarquer que le résultat doit être un lourd fardeau sur les épaules des promoteurs.

La Southern Alberta Company prit les 236,250 acres de la région de la Robins Irrigation, et 154,000 de celle de Cuthbertson Irrigation. J. D. McGregor et Arthur Hithcock Moose Jaw, et leurs associés, contrôlaient réellement ces deux régions. La région Cuthbertson se composait de 47,000 acres de terres à pâturage accordés par bail à McGregor, de 44.690 acres de terres de pâturage accordés à Hicthcook (les deux concessions définitives, irrévocables), de 10.000 acres d'un ranche pour pâturage de la Grand Forks Cattle Company (y compris McGregor, Hitchcoch et Compagnie) et d'autres terrains additionnels.

Tous ces terrains furent acquis par la Canadian Agency qui organisa la Southern Alberta Land Company et lança les actions sur le marché anglais. La Southern Alberta Land Company paya à peu près $1.160.000 pour le terrain dont la plus grande partie avait été obtenue gratuitement du gouvernement avec l'entente qu'il serait irrigué en un certain temps. Les 10.000 acres de la Grand Forks Cattle Company furent achetés du gouvernement à $1 l'acre et vendus à la Southern Aberta Land Co. $12.00 l'acre.

On a prouvé que l'actif de la Cattle Company était de $557,000 et qu'il a été vendu à la Southern Alberta Land Co. pour $660,000. McGregor, Hitchcock et Cie avaient mis seulement $200,000 dans l'entreprise.

MM. Chaplin, Milne, Grenfell et Compagne mirent sur le marché les actions de la Southern Alberta Land Company, à Londres, en octobre 1906. Le capital fut plus que couvert. Le prospectus donna un rapport de B. J. Saunders, ingénieur qui dit comment le terrain pouvait être irrigué. Il n'avait cependant pas fait de recherches convenables et personne n'avait demandé au gouvernement des renseignements sur les moyens d'obtenir de l'eau.

McGregor et ses associés mirent les profits dans leur poche, et ce n'est que deux ans après que l'on décida d'entreprendre un plan déterminé d'irrigation. On découvrit alors que le coût de l'entreprise serait trois fois plus considérable que les estimés de l'ingénieur Saunders.

Le commissaire Fergusson recommande que le gouvernement entreprenne lui-même tous les travaux d'irrigations, comme cela se fait maintenant aux Etats-Unis.

L'ex-premier ministre de la Grece, qui est pour les allies, est rappele a Athenes

Paris, 10. — Une dépêche spéciale de Rome, dit que M. Venizelos, ex-premier-ministre de Grèce, qui est actuellement au Caire (Egypte), vient d'être rappelé soudainement à Athènes, en vue d'évènements graves qui se préparent.

M. Venizelos a donné sa démission, avec son cabinet, quant le roi Constantin refusa de suivre sa recommandation que la Grèce prenne parti dans la guerre, du côté de la Triple Entente.

Un peu plus tard, il s'exila volontairement quand une question de véracité s'éleva entre le roi et lui, déclarant qu'il ne reviendrait qu'après qu'on lui aurait fait des excuses.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.



BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 21 de mai 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	27	Rang	6 East of P. M.
"	25	"	9 East of P. M.
"	25	"	5 East of P. M.
"	26	"	5 East of P. M.
"	26	"	6 East of P. M.
"	35	"	8 West of P. M.
"	68	"	8 West of P. M.
"	68	"	9 West of P. M.

Excepting thereof all school lands and Hudsons Bay Co. Lands, included in timber berths, all lands covered by quarrying leases or mining claims and all lands reserved for water power purposes.

Daté à Winnipeg, 16 avril 1915.

L. RANKIN, Agent.

25-27



Soumissions

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for barn, root house and silo Elkhorn Indian School, Elkhorn, Man" seront reçues jusqu'à midi le 7ème jour de juin prochain.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux de poste à Brandon, au bureau des sauvages à Portage-la-Prairie, au bureau des sauvages à Winnipeg, et à l'école Industrielle à Elkhorn, aussi en s'adressant au département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p. c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour d'août 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN C. SCOTT,
Député surintendant général des affaires Indiennes.

Ottawa, 28 avril 1915.



BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 31 de mai 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	21	Range	9, E. of P. M.
"	24	"	9, E. of P. M.
"	26	"	9 E. of P. M.
"	17	"	12 E. of P. M.
"	18	"	14 E. of P. M.
"	18	"	13 E. of P. M.

excepté toutes les terres pour écoles et aussi les terres de la Réserve Sauvage, terre à bois, où settlements.

L. A. RANKIN,
Agent des terres du Dominion.
Winnipeg.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

LE MAGASIN LE PLUS APPRÉCIÉ DE LA POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE, C'EST

Le Magasin de la Baie d'Hudson

Le Magasin représentant l'Organisation qui, pendant plus d'un siècle, fit le commerce avec les Canadiens-français dans différentes parties du Canada.

Nous employons plusieurs commis de langue française, de sorte que vous pourrez faire vos achats plus facilement.

C'est un grand avantage que nous offrons à la population de langue française de Winnipeg et des environs.

Dans chaque partie du magasin vous trouverez les marchandises qu'il vous faut, marquées à des prix aussi bas que possible, et de qualité supérieure.

Nous sommes à votre service, soit par téléphone ou par la malle, et spécialement quand vous venez acheter en personne.

NOUS AVONS BESOIN IMMÉDIATEMENT D'UNE BONNE VENDEUSE PARLANT CORRECTEMENT LE FRANÇAIS, POUR LA VENTE DES RIDEAUX. S'adresser au **BUREAU DU GERANT GENERAL**

NOTRE VENTE

A L'OCCASION D'UN CHANGEMENT DE DIRECTION

COMMENCERA SAMEDI LE 15 MAI PROCHAIN

Cette vente est le résultat de la nomination récente de M. Fletcher Sparling à la gérance générale de nos magasins.

Aidé d'un personnel expérimenté en mercerie, il introduira un nouveau système au profit du public de Winnipeg, qui surpassera toute tentative de ce genre faite par le passé.

Toutes marchandises sèches ou épiceries seront considérablement réduites de prix.

Une quantité considérable de marchandise sera vendue en bas de sa valeur réelle, et vous êtes priés de venir vous en assurer personnellement.

N'oubliez pas que cette vente exceptionnelle ne durera que sept jours, du 15 au 22 mai.

VOYEZ LES JOURNAUX QUOTIDIENS

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Winnipeg

GLACE

LA SAISON D'ETE

Commence le 1er Mai

Pour informations, téléphonez **Fort Rouge 981**

(Cinq lignes)

THE ARTIC ICE CO., Ltd

156 BELL AVENUE, WINNIPEG

Bureau de Winnipeg — rez-de-chaussée, Bâtisse Lindsay

Bureau d'expédition — rue Marion, Saint-Boniface.

Standard Supply and Fuel Co.

Bois et Charbon

Materiaux de construction de toutes sortes.

EN GROS ET EN DETAIL.

TELEPHONE: M. 2150

Bureau et entrepots,

276 Rue Des Meurons.

J A AUBERT, Gerant

AVEZ-VOUS VU

Nos Dernieres Allumettes?

DEMANDEZ

"THE BUFFALO"

Faites attention au "Buffalo"—sur la boite

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.

DREWRY'S AMERICAN STYLE Rice Beer

$3.00 la caisse de 2 doz. de bouteilles d'une pinte. $1.00 est remboursée sur retour de la caisse et des bouteilles.

$2.00 net la caisse, ou bien: $1.00 la doz. de bouteilles d'une pinte.

POURQUOI payer $1.75 à $2.25 la doz. de pintes pour d'autres bières?

Vous pouvez l'obtenir de votre épicier ou directement de:—

E. L. Drewry, Ltd Winnipeg

F. DE GRAMONT

NOTAIRE PUBLIC & AGENT FINANCIER

Appartements à louer dans le Bloc OAK-MARION, Norwood

S'informer:

44 Aikins Bldg Tél. G. 3306

221 McDermot ave. Wpg.

DESJARDINS

FRERES

Entrepreneurs de

POMPES FUNEBRES

Seuls Entrepreneurs Canadien-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE

Téléphone - Main 6588

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé: $4,000,000. Capital payé: $4,000,000

Fonds de Réserve: $3,625,000. Total de l'Actif au-delà de $32,000,000

DIRECTEURS: MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Larocque, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1398 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Valérien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

E. BELAIR, Gérant, Succursale de Winnipeg.

J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

Librairies Keroack

En Gros et en Detail

Ces deux etablissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papéteries fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisserie, encres fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe. Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées. Remises spéciales aux communautés religieuses commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutes.

M. KEROACK

Phone Main 3140

227 Rue Main - - - WINNIPEG

52 Rue Dumoulin, - - ST. BONIFACE

Chronique de la Province

Le Pas, Man., 30 avril 1915.

Paul Cornouailler, qui demeurait avec Pierre Courteau et Laneuville, est mort subitement dans la nuit de vendredi à samedi de la semaine dernière. Le défunt était célibataire, âgé de 57 ans, et natif de Sorel, P. Q. Il était enterré dimanche à une heure de l'après-midi.

M. A. Cardinal, de Marcellin, Sask., était de passage en notre ville la semaine dernière. Lors de son séjour ici il est allé visité et son intention est d'envoyer ses les terrains de la rivière Carotte, garçons y prendre des homesteads cet été.

Les billets de la Cie Finger Lumber, descendent la rivière Carotte en ce moment, ce qui empêche la navigation de cette rivière, toutefois elle sera complètement libre dans une semaine.

MM. C. Bernard et Jos. Courcy sont revenus de sur leur homesteads où ils étaient allés construire leur maison. Ils comptent déménager avec leur famille aussitôt que la rivière sera libre des billots.

La scierie de la Finger Lumber Co. commençait à fonctionner lundi.

M. Bourassa et sa famille débarquait du train samedi dernier, venant de l'Annonciation, P. Q. Son intention est de prendre du terrain sur la rivière Carotte et de s'y installer immédiatement pour pouvoir ensemencer un peu cette année.

Parmi les volontaires qui se sont enrôlés pour la guerre, la semaine dernière, et qui prenaient le train vendredi pour Prince-Albert, se trouvait Arthur Smith, plus connu sous le sobriquet de Buster. Il reçut une véritable ovation comme le train partait. Il est le garçon de M. et Mme Jos. Smith, marchand de notre ville.

Frédéric Côté et François Arseneau arrivaient d'Edmonton samedi.

E. Chagnon, de l'Annonciation, arrivait la semaine dernière. Il doit aller prendre du terrain sur la rivière Carotte aussitôt que celle-ci sera libre des billots qu'elle charroie en ce moment.

E. Boileau fait l'essaie de la culture du tabac sur la rivière Carotte cette année. Il prétend que le sol est très adapté à ce genre de culture. Ses jeunes plants sont déjà fort vigoureux et promettent bien.

DIEU A L'ECOLE

Le sénateur W. P. Greiner, de l'Etat de New-York, soumet un projet de loi décrétant obligatoire la lecture de la Bible à l'école.

"Je suis, dit-il, le seul auteur de ce projet et je le défendrai jusqu'au bout. Ce grand livre des livres est la base de ma vie et je prie qu'il soit, pour tous ceux qui y auront recours, la parole de Dieu. Il nous faut comprendre que nous ne pouvons pas servir deux maîtres à la fois; nous devons servir Dieu, qui est le maître du monde, ou plier de honte devant l'esprit du mal. Je crois qu'en donnant la parole de Dieu à tous les enfants, quand ils sont jeunes et purs, nous jetons en leur cœur la bonne semence au moment propice, assurant ainsi à leur vie une base qui les rendra plus forts pour résister à la tentation du péché quand ils deviennent grands. Qu'est-ce que l'instruction sans l'amour de Dieu? Nous pouvons hériter de toutes les richesses du monde et nous n'avons rien si l'amour de Dieu nous manque."

Les protestants de cette mentalité doivent comprendre pourquoi les catholiques tiennent à l'enseignement de la religion à l'école.

Le Devoir.

J. D AOUST, Tel. Main 5598 — E. DUGAL, Tel. Main 7469

DAOUST ET DUGAL

ENTREPRENEURS DE

Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds Métallique.

Attention particulière pour Eglises, Couvents, Ecoles

ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE

Boite Postale 159

259 Avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

FEU, VIE, "BONDS", AUTOMOBILES, CYCLONES, ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE—RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS—SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

GRAND TRUNK PACIFIQUE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Toutes les Lignes sur tous les Océans

Liste des départs des bateaux de la Cie Générale Transatlantique DE NEW-YORK A BORDEAUX

Niagara	Mai 22	Chicago	Mai 29
Espagne	Juin 5	Rochambeau	Juin 12

M. E. SABOURIN, Agent

60 AVE. PROVENCHER, St-Boniface — Tel. Main 4372

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R.

Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournes. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes metalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.

Carrière de sable à Ste-Anne, Man.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

A LOUER

Deux ou Quatre Chambres

AVEC SALLE DE BAINS, DANS LE

Bloc Gevaert & Deniset

88 AVENUE PROVENCHER ST-BONIFACE

S'adresser au dit bloc ou téléphonez Main 2354

The Guilbault Co.

LIMITE

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS: Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Téléphones: Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 148

CARSLEY & CO.

344 rue Main. WINNIPEG, en face de la rue Notre-Dame

Costumes, Manteaux, Jupes de Robe

Grand étalage de Costumes en serge et en tweed pour dames, dans les derniers styles pour $7.50, $9.75, $12.00

Manteaux pour dames, en drap, serge et tweed........ $2.50, $3.50, $5.00, $7.50

Jupes de robe de printemps, en serge, tweed et panama dernière mode pour le printemps........ $1.95, $2.75, $3.50, $4.50

Modes de Printemps

Formes de chapeaux et garniture—fleurs, plumes, etc.,—pour dames, demoiselles et enfants........ 20c, 25c, 35c, 50c

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes Fraiches et Salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher

Tel. Main 3321

G. A. MAHER,
Gerant.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PAIN PARFAIT

L'excellence du

"CANADA BREAD"

ne change jamais
Fabriqué de la façon la plus parfaite toujours le même
Un pain de première classe
Riche en saveur
Joli comme forme
Absolument pur et net
Fabriqué dans une boulangerie des plus modernes avec les machineries les plus récentes sous les soins de boulangers experts

Le prix du

CANADA BREAD

est le même que celui du pain ordinaire

Reclamez toujours

CANADA BREAD

6 cents le Pain

Phone Sherbrooke, 2013

La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

ON NE DEVINERA PAS

que vous avez quelque chose à vendre. Dites-le en annonçant dans LE MANITOBA et une foule d'acheteurs liront votre petite annonce. C'est maintenant le temps de l'annoncer à ceux qui, déménageant, cherchent un article plus gros ou plus petit.

ALLAIRE & BLEAU

MARCHANDS DE FER

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIES, FERBLANTERIES, FERRONNERIES HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de:

SHERWIN WILLIAMS

Ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE

Chez Nous ET autour de Nous

Le correspondant agricole du *Globe* de Toronto, dans l'Ouest, qui est ordinairement bien renseigné, croit que l'augmentation de la superficie ensemencée cette année est même plus considérable qu'on le dit.

Avec le développement de l'élevage l'Ouest a, l'année dernière, pour la première fois dans son histoire, pourvu à tous ses besoins alimentaires. Stimulé par les prix élevés qui prévalent l'espace préparé pour les semailles est, cette année d'un quart plus grands que l'année dernière.

(*Assurance Sun Life.*)

La semaine prochaine, au Théâtre Walker, vues animées, du voyage sous-marin Williamson; semaine du 24 mai "New-York Hippo drome Festival". Prix: 25c et 10c. Melle Marie Tempest avec sa troupe d'acteurs anglais jouera au Walker dans la semaine du 3 mai.

Le concours des abonnements organisé par le *Telegram*, de Winipeg, s'est terminé le 4 mai. Parmi les heureuses gagnantes de prix nous mentionnons avec un plaisir particulier, mademoiselle Baril, fille de notre estimé concitoyen M. Joseph Baril. Mademoiselle Baril tenait la tête parmi les jeunes filles qui n'appartenaient pas à Winnipeg. Son prix consiste en un voyage dans l'Est, qui lui est offert ainsi qu'aux autres concurrentes heureuses, par le journal. Mademoiselle Baril nous prie de remercier tous ceux qui ont bien voulu souscrire des abonnements sur son livret et l'aider ainsi à triompher.

Il y aura le 20 mai, à l'Académie St-Joseph, une séance dramatique et musicale donnée par les Demoiselles Catholiques de langue française, sous le haut patronage de sa Grandeur Mgr Langevin, à 8 heures P. M. Billets d'admission, 50 cents. *Jeanne d'Arc* sera le titre du drame offert.

Le *Free Press* a donné hier son premier bulletin des récoltes. Il appert de tous les rapports reçus que la récolte a bonne apparence; que le sol est en excellente condition; que le besoin de pluie est général, sans être encore aigu. Il nous faudra une pluie abondante d'ici à une semaine. Il y a une augmentation de 25 à 30 pour cent sur le nombre d'acres cultivés l'année dernière.

Son Honneur le maire Lachance a annoncé publiquement qu'il comptait partir prochainement pour le théâtre de la guerre en qualité de chirurgien. D'après le *Norwood Press*, il recevra le titre de lieutenant-colonel.

La ville de Saint-Boniface vient de vendre des bons du trésor pour une valeur de $200.000 au prix de 93.50. Ces bons sont rachetables en cinq ans. L'acheteur a été William Jenning O'Neill, 401 Electric Railway Chambers, agissant pour du capital américain.

NOCES D'ARGENT

Monsieur et madame C. A. Lemieux, de cette ville, ont atteint samedi le 25ème anniversaire de leur mariage.

M. et Mme Lemieux n'ont pas cru devoir célébrer l'événement dans un moment comme celui-ci où de nombreux foyers sont affligés par les anxiétés et les deuils de la guerre. Les amis ont cependant tenu à faire parvenir aux jubilaires des cadeaux appropriés.

Nous nous unissons à ces amis pour offrir des félicitations à monsieur et à madame Lemieux et leur présenter nos souhaits de long et prospère avenir.

COLONIE BELGE

Dimanche dernier ont eu lieu, au Club Belge, les élections pour huit membres du Comité.

Elus: MM. Nicolas Pirotton, Alidoor Van Elslander, Pierre Bossuyt, Alphonse Allegaert, August Verhaeghe, Van Reulaire, Octave Rodtz et Charles Menu.

Toutes nos félicitations, et maintenant, hardi les gars.

Nous apprenons de bonne source que l'on se prépare à fêter grandiosement le dixième anniversaire de la fondation du Club Belge. Concerts publics, cortège, congrès, réception à l'Hôtel-de-Ville, rien n'y manquera.

Il se manifeste parmi les Belges un mouvement très actif pour obtenir une représentation équitable dans les administrations de la viile. Notez bien que nous formons un huitième de la population de St-Boniface.

La fanfare de la Cité de St-Boniface nous promet sous peu une surprise musicale. Les pratiques se font régulièrement et avec beaucoup d'entrain.

Une société dramatique est en voie de formation au Club Belge. Eventuellement elle donnera son premier concert vers le mois de décembre prochain.

BELGICA.

M. Alex. LaRiviere

Nous avons le plaisir d'enregistrer ici l'importante promotion qui vient d'être accordée à M. Alex LaRivière, du Département du Revenu. Notre ami a été nommé comptable du district de Winnipeg.

C'est un magnifique avancement, que M. LaRivière a du reste bien gagné après vingt-deux ans de service dans les bureaux du gouvernement.

Nous félicitons le titulaire; nous félicitons aussi l'Hon. M. Blondin, le ministre du Revenu.

M. LaRivière a ici de nombreux amis qui se réjouiront avec lui de son succès.

LES CADETS

Comme c'est une chose excellente d'organiser nos jeunes garçons et de leur donner une idée de la discipline militaire, nous recommandons la formation de corps militaires sous le nom de "Cadets."

Les Cadets ont ceci de particulier que c'est une institution *Canadienne*, recommandée et même soldée, en partie par le Gouvernement, qui fournit les carabines et les ceintures, qui paie une piastre par an, par garçon, à chaque inspection, et une autre piastre par garçon pour aider à payer les costumes militaires. Durant leur campement annuel, le Gouvernement paie toutes les dépenses.

Nous avons le plein contrôle de ces "Cadets", et il est fort à désirer que l'organisation soit greffée, comme à St-Boniface, sur la ligne du Sacré-Cœur.

Les "Boy Scouts" sont une organisation internationale, suspecte dans certains pays, et dont les principes de sincérité, d'honneur et de bienveillance sont louables, mais ils ont le désavantage d'être basés sur la loi naturelle, ce qui ne suffit pas depuis la venue du Christ, source de toute vraie vertu.

Les "Cadets" de St-Boniface font merveille sous la direction et le contrôle de M. l'abbé Louis Messier, vicaire à la cathédrale; et le général Steele, célèbre par son zèle pour l'organisation militaire dans l'ouest, en a fait, en plusieurs circonstances, un grand éloge. A Norwood, faubourg de St-Boniface, on a abandonné les "Scouts" pour organiser des "Cadets".

Nous voudrions que dans tous les centres importants, il y eut un corps de Cadets; ce serait un moyen de développer des sentiments élevés, pour la patrie et de donner une meilleure tenue à notre jeunesse.

Communiqué.

UNION JEANNE D'ARC

Dimanche 2 mai avait lieu au Collège, une réunion générale de l'Union Jeanne d'Arc.

Bien que les rangs de la société aient été grandement éclaircis par la guerre, une quinzaine de membres se trouvaient présents.

Après avoir exposé aux sociétaires l'état de nos finances, le président leur annonça la mort d'un autre de nos amis, M. Alexandre Masson, tué à l'ennemi en France. On décide de lui faire dire une grand'messecomme on l'a fait pour le regretté M. Ritaine. Sur la proposition de M. Blanc, il est décidé aussi qu'on enverra une lettre de condoléances à la famille. On parle ensuite de la célébration de la fête patriotique de Jeanne d'Arc; il est décidé que les membres qui restent ici assisteront en corps à une messe le 3 juin, et feront dans l'après-midi une petite excursion tout à fait intime. On est d'accord de réunir la commission tous le mois comme par le passé pour veiller aux intérêts de l'Union.

Puis on vote d'unanimes remerciements au Rév. Père Recteur du Collège qui nous hospitalise si généreusement en toute occasion, et à Mme Jehan pour le dévouement et les soins désintéressés qu'elle ne cesse d'apporter à l'entretien de notre local.

La séance est levée sur ces votes de satisfaction.

Communiqué.

SACRE-CŒUR

Il est vraiment admirable de voir l'activité qui règne toujours dans cette Paroisse, cette véritable ruche où les paroissiens, comme les abeilles inlassables, travaillent sans relâche pour apporter leur butin au soutien de leur chère Ecole française.

Bravo pour les Dames de Ste-Anne qui nous préparent une soirée charmante, j'en suis certain, car elles n'ont jamais failli dans leurs entreprises.

Soirée de "Crême à la glace" où elles sauront, avec leur grâce habituelle, nous délecter, non seulement le palais, mais aussi l'ouïe et l'esprit, car dans leur beau programme il y aura chant, diction et musique.

Je crois inutile d'encourager les amateurs de crême et de distraction choisies à venir dans les Salles du Sacré-Cœur le mardi soir 18 courant, car tous ne manquent jamais de venir en foule lorsque l'on sait que les Dames de Ste-Anne organisent de telles attractions.

Bravo aussi pour la Société St-Jean-Baptiste, car, dans son assemblée générale mensuelle tenue dimanche soir, après avoir voté des résolutions importantes concernant différents projets d'organisation, elle a décidé, pour répondre au désir de tous ceux qui ont assisté à son dernier Concert-boucane, d'en donner un autre mardi le 1er juin prochain.

Si dans ce concert, nous n'avons la charmante compagnie des dames, nous y retrouverons, ne et franche gaieté canadienne-française. Avec les chants et la musique, nous aurons le grand plaisir d'y entendre une éloquence qui nous est chère, vous avez naturellement deviné que c'était du Révérend Père Portelance que je voulais parler, car c'est lui qui fera la conférence.

Messieurs V. Rho, J. H. N. Léveillé et E. Aubin, les organisateurs du dernier Concert, en raison du grand succès obtenu par leur habileté, ont été renommés à l'unanimité pour l'organisation de celui du 1er juin.

Sans esprit de blâme, je ferais remarquer que la dernière assemblée générale de la St-Jean-Bautiste aurait pu être plus nombreuse; il est bon de voir que les listes de souscriptions, qui circulent pour la célébration de son 25ème anniversaire, se remplissent de noms, mais il ne faut pas que le beau temps soit une excuse pour ne pas venir aux réunions, une fois par mois, c'est un bien petit sacrifice comparé au but de notre ralliement patriotique. "Persévérance" doit être notre motto.

Communiqué.

BASE-BALL

La série des parties de baseball est ouverte. Ces parties ont commencé samedi après-midi. Le président du club de Saint-Boniface, M. Mewhirter, M. P. P., et M. Steece, du club *Supérior*, avaient comme hôtes sur les terrains du club rue DesMeurons, Son Honneur le maire Lachance, les échevins et un bon nombre de citoyens. Quant à l'estrade, elle était magnifiquement remplie. Les joueurs de St-Boniface ont gagné la première partie, 11 à 3. La partie de dimanche après-midi contre le même club leur a été contraire: 3 à 2.

Il n'y a pas à dire, M. Charlie Moll a choisi une magnifique équipe de joueurs. Les joueurs de St-Boniface sont les suivants avec leur position respective:: Pfeffer, ss; Adams, 1b.; Lane, 1f.; H. Miller, cf.; Nagle, 2b.; Mueller, rf.; Muruhy, 3b.; Spellman, c.; Stephenson, p.

Ces parties de baseball ont créé, on peut se l'imaginer, un grand mouvement de chars électriques, automobiles, de jitneys et de piétons vers la rue DesMeurons. L'équipe de Saint-Boniface est composée de jeunes athlètes qui sont aussi distingués de manières qu'ils sont habiles au jeu. Les citoyens de Saint-Boniface comptent bien prendre de plus en plus contact avec eux afin de leur rendre le séjour de notre ville agréable. De leur côté, il faut qu'ils nous donnent la victoire! Si possible, bien entendu!

Lundi, le Club de Saint-Boniface a perdu la partie contre le Club de *Duluth.*

Le Lusitania coulé en mer

New-York, 7. — Le *Lusitania*, de la compagnie Cunard, le navire marchand le plus rapide qu'il y eut, a été torpillé et coulé, vendredi, au large de l'Irlande, à 10 milles au sud de Kinsdale.

Il y avait à bord 1,253 passagers. Il partit de New-York, samedi dernier, le premier mai, transportant en outre 163 passagers transbordés du *Cameronia*, de la compagnie Anchor.

Des fonctionnaires de la compagnie à New-York ont annoncé la nouvelle d'après les câblogrammes reçus de la maison Cunard à Liverpool. Trois dépêches ont été reçues par cette compagnie comme suit: "Le poste de Landsend rapporte que le *Lusitania* a lancé plusieurs appels demandant du secours immédiat. Tous les navires de Queenstown se sont portés au secours. Trente-cinq chaloupes, bateaux, etc., sont partis.

Ce qu'était le "Lusitania"

Le *Lusitania* était l'un des plus gros transatlantique, et l'un des plus rapides. Ce paquebot a été construit à Glascow en 1906. Il avait 785 pieds de long, 88 de large et 60 de profondeur. Son tonnage était de 32,500 tonnes. Ce navire appartenait à la compagnie Cunard, de Liverpool, et avait comme capitaine, M. W. T. Turner.

* * *

Quand le *Lusitania* est parti, il avait à bord 1,253 passagers. Quelques passagers avaient reçu une dépêche leur disant de ne pas s'embarquer parce que ce navire serait torpillé sur la côte anglaise. Parmi les personnes qui ont reçu pareille dépêche se trouvait M. Alfred F. Vanderbilt. Il a déchiré le message qui ne portait pas de signature sans faire de commentaires et est resté à bord.

* * *

New-York, 8. — Il y a juste sept ans, sept mois et 23 jours, le *Lusitania* nous arrivait de Sandy Hook, après avoir battu de 6 heures les records les plus rapides du monde.

On s'était confié en la rapidité du navire pour le sauver des sous-marins. Il fit sa première apparition sur les mers dans l'été de 1907 et enleva aussitôt à l'Allemagne la suprématie de la vitesse sur les océans. Le *Lusitania* venait d'être complété par la John C. Brown & Company, à Clyde Bank. Il fit une course de 900 milles autour de l'Irlande, et le succès fut tellement décisif que dès lors, les Anglais furent certains d'enlever aux Allemands un sceptre qu'ils détenaient depuis sept ans.

A son premier voyage à New-York, le navire fut accueilli avec un enthousiasme délirant et des milliers de sifflets à vapeur saluèrent son arrivée triomphale.

En bâtissant le *Lusitania*, les constructeurs n'avaient eu qu'un but: gagner un nœud et demi à l'heure, sur le champion des mers, le transatlantique allemand Kaiser Wilhelm II. Pour y arriver, ils établirent des chaudières ayant 52,000 pieds de plus de surface chauffante que le bateau allemand.

Le grand Cunard était muni de beaucoup de compartiments fermés hermétiquement, en vue de le rendre insubmersible. Il avait 1,200 fenêtres, 5,000 lumières incandescentes et 2,000 lumières électriques.

Les Allemands avaient donc intérêt à couler ce navire qui leur avait enlevé la suprématie des mers; mais, les Anglais croyaient que sa vitesse le sauverait. Trois jours après la déclaration de guerre, le *Lusitania* profita des ténèbres pour quitter le port de New-York. Quelque temps après, une fausse rumeur nous rapportait qu'il avait été capturé. Dans ce premier voyage, pendant la guerre, le navire avait fait noircir ses cheminées; mais quand il crut que l'Angleterre avait balayé les mers, il reprit les couleurs des Cunards. Le 20 février dernier il arborait le drapeau bleu de la réserve navale royale.

Tombola en faveur des victimes de la guerre en Belgique

1er	Prix	Lot à Winnipeg offert par M. St. Laurent, la Broquerie	3068
2ème	Prix	Lot de terrain à Winnipeg offert par M. Gevaert de St- Boniface	1360
3ème	"	Vases de jardin offerts par M. Pirotton	691
4ème	"	Tête de cerf offerte par M. Ch. Menu	3412
5ème	"	Carabine, don de M. Ch. Menu	1683
6ème	"	Service à découper et 12 couteaux, Eaton Co.	615
7ème	"	Epingle de cravate en or brut offerte par M. Bossuyt	583
8ème	"	Bague en or, don de Mme Omez	4789
9ème	"	Porte fleur en argent, Dingwall & Co.	4018
10ème	"	Fourrure, Maison Chevrier	3683
11ème	"	Montre offerte par M. Van Raes	4658
12ème	"	Pot à tabac offert par MM. Daoust et Dugal	1949
13ème	"	Médaillon et chaîne en or offerts par Mme Omez	3143
14ème	"	Pipe en écume, Lavoie, St-Boniface	1459
15ème	"	Paire de chaussure de $6, don de La Maison Blanche	4264
16ème	"	Un veau offert par M. Ed. Taillieu	2260
17ème	"	Corde de bois (Tamarac) Guilbault	4738
18ème	"	Un Cache pot en cuivre	3708
19ème	"	Lampe offerte par M. Van Raes	2204
20ème	"	Montre offerte par M. Matile	4279
21ème	"	$6 de marchandises offerts par M. Gareau, St-Boniface	4322
22ème	"	1 corde de bois, S. M. Jean	1016
23ème	"	Montre offerte par M. David Joyal	1636
24ème	"	Jambon offert par MM. Van Elslander Frères	460
25ème	"	un parapluie offert par Robinson Co.	3470
26ème	"	Carabine Hamilton rifle	1104
27ème	"	Lampe électrique de pôche offerte par le société Grymonpré & Fontaine	2555
28ème	"	Couvre table à la main offert par Mme Souliez	464
29ème	"	1 boite de cigars, Richar Béliveau Co.	3587
30ème	"	Un couvre pied, MM. Van Elslander Frères	2020
31ème	"	$2 offerts par la Cunard Line	1863
32ème	"	1 boite de cigares, Richar Béliveau Co.	4310
33ème	"	un coussin par Melle Ch. Menu	1677
34ème	"	$2 de marchandises offerts par Mc Ruer	715
35ème	"	Une carabine chassepot	1875
36ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	3633
37ème	"	Une pipe de bruyère, M. Van Raes	2228
38ème	"	une robe d'enfant, M. Tremblay St. Lazare	2213
39ème	"	Un col de dentelle offert par Mme Tremblay St. Lazare	430
40ème	"	Une carabine Flobert	3499
41ème	"	Une caisse de bière McDonaugh & Shea	4070
42ème	"	un rasoir, offert par A. Vandaele	958
43ème	"	$1 marchandises offertes par M. Maher	1515
44ème	"	Une caisse de bière, Mc Donaugh & Shea	2670
45ème	"	Un corsage offert par Mme Dujardin	353
46ème	"	Ouvrage de fantaisie offert par Melle Y. Grymonpré	1678
47ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	4881
48ème	"	Une caisse de macaroni Compagnie Marius	1513
49ème	"	Une caisse de bière offert par Mc Donaugh & Shea	2448
50ème	"	Service de fumeur, anonyme	4131
51ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	5052
52ème	"	Un corsage offert par Mme Dujardin	482
53ème	"	Un razoir offert par M. Van Raes	2934
54ème	"	Une caisse de macaroni, Marius et Compagnie	2728
55ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	813
56ème	"	Un porte monnaie offert par M. Van Raes	1406
57ème	"	Un corsage offert par Mme Dujardin	3138
58ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	4785
59ème	"	Un travail de fantaisie offert par Melle Y. Grymonpré	3222
60ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	1014
61ème	"	Un corsage offert par Mme Dujardin	3130
62ème	"	Bonnet d'enfant offert par Mme Tremblay de Lazard	1494
63ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	3457
64ème	"	Un corsage offert par Mme Dujardin	1879
65ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	399
66ème	"	Un corsage offert par Mme Dujardin	2216
67ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	1480
68ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	2984
69ème	"	Une caisse de bière Mc Donaugh & Shea	2875
70ème	"	Surprise M. Stockhamer	3462
71ème	"	Un Coq de combat offert par M. N. Pirotton	1592

Les gagnants pourront réclamer leurs prix chez le Secrétaire M. J. Grymonpré, N. P., 283 ave. Provencher, St- Boniface, en présentant leurs billets.

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

M. Aurèle Pelletier, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Le Pas, nous écrit:

"Vos justes revendications ont retenti jusqu'ici. Aussi c'est de tout cœur que nous sympathisons et que nous fraternisons avec les vaillants soldats de la Langue Française et Catholique.

"Vos luttes sont nos luttes, et votre victoire sera notre victoire.

"Vive la langue française qui vivra, puisque le beau ne meurt pas.

"Le combat se complique, mais le triomphe viendra puisque nous avons Dieu et la justice avec nous."

Ce sont de fiers accents qui affirment bien la solidarité des Manitobains avec les blessés d'Ontario.

Une autre école de N.-D. de Lourdes — les huit autres ont déjà, l'on s'en souvient, adressé $27.35 — nous envoie une belle offrande. A sa suite, la paroisse de N.-D. de Lourdes nous fait tenir la somme de $20.00, ce qui fait $52.35 que fournit cette généreuse paroisse au fond de secours ontarien. Souhaitons que beaucoup d'autres écoles et paroisses suivent leur exemple pour assurer le triomphe, dans la province voisine, du droit persécuté et de la belle langue française.

Cercle LaVérendrye
de l'A. C. J. C.
St-Boniface.

Dernières souscriptions

Ecole Beausole de N.-D. de Lourdes	$5.00
Paroisse de N.-D. de Lourdes	$20.00
Société St-Jean-Baptiste de Le Pas	$12.50

Sur la ligne de feu

Nous recevons de M. Mathurin André, notre estimé concitoyen, la lettre suivante:

Bien cher Monsieur,

Il y a près de quatre mois et demi que je suis au front en Belgique, sur la première ligne; Dieu merci, je me porte bien et ne me suis pas absenté un seul jour des tranchées.

Malheureusement, plusieurs de nos concitoyens de Saint-Boniface ont déjà trouvé la mort sur le champ de bataille. Quant à moi, je me félicite d'être venu combattre pour notre chère France qui nous semble plus belle et plus digne encore, au milieu des horreurs de la guerre; tous ici, nous nous sommes donnés la main et désormais, ne formons plus qu'un sous un même drapeau.

Au cours de l'hiver, j'ai eu beaucoup à souffrir du froid aux pieds, par cette température humide; j'ai passé trois mois sur le canal d'Yser, dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux.

J'ai une grande confiance dans ma compagnie; mon commandant, mon capitaine et mon lieutenant sont de fervents catholiques.

Vous avez peut-être appris par la voix des journaux que le régiment dont je fais partie a été cité à l'ordre du jour; nous autres Bretons, nous avons du sang gaulois dans les veines: c'est ce qu'avait oublié Guillaume II. Si ses sujets barbares n'avaient pas violé les lois de la guerre, ils ne seraient jamais entrés en France. Les Boches en effet, ne se faisaient pas scrupule de tirer sur la Croix-Rouge...

Je suis maintenant infirmier; cette fonction m'expose autant que les autres aux dangers de la mêlée. Est-ce que vous avez entendu parler de notre brave canon, le 75? On l'appelle "Le p'tit Diable"; je l'ai vu moi-même à l'œuvre, à 10 mètres de la ligne ennemie; il faisait sauter à trois mètres de hauteur des têtes boches...... Vous trouverez sous ce pli, une photographie de ce fameux canon; j'inclus aussi deux fragments de journaux qui contiennent des choses officielles.

Lorsque j'étais à Saint-Boniface, quelques semaines avant, mon départ après la déclaration de guerre, j'entendais souvent parler des Anglais "remportant victoire sur victoire"; j'ai été tout surpris, quand à mon arrivée ici, j'ai appris de source officielle que les Anglais n'occupaient que 50 kilomètres au front; d'après les journaux, ils nous envoyaient des millions et des millions de soldats.

Nous les Français, nous occupons 870 kil. au front; dans cette guerre, c'est surtout la France qui souffre, qui voit ses villes saccagées par les barbares; ceux-ci concentrent toutes leurs forces sur nous. C'est pourquoi les Russes marchent si fort.

Le temps se fait plus beau maintenant; nous nous attendons à de sérieuses rencontres d'ici à quelque temps; nous y sommes préparés, car nous avons fait depuis le commencement de la guerre plus d'armes que nous n'en avions fait en 45 ans.

Vive le Canada, vive l'Angleterre, vive la France et la belle langue française!

Recevez, Monsieur... etc..

M. ANDRE,
74 C., 6 Comp.
Secteur Postal 78
Belgique.

Lettre d'une mere

Depuis huit jours, mon cher petit,
Ton silence me désespère;
Huit jours que tu n'as pas écrit,
C'est tout un siècle pour ta mère.
Chaque matin, le cœur bien gros
Et le visage d'une morte,
J'écoute, étouffant mes sanglots,
Si le facteur passe à ma porte.
Dès qu'il est là, je fais un bond;
Tremblante, j'ouvre ma fenêtre,
Mais, chaque fois, il me répond:
"Rien, aujourd'hui; demain, peut-être!"

Toujours demain, toujours plus tard
Aussi, ma vie est un martyre,
Depuis le jour de ton départ,
Personne ne m'a vu sourire.
Je suis sans cesse auprès de toi
Par la pensée ou par le rêve;
Je vis dans un mortel effroi
Et n'ai jamais ni paix ni trêve,
Défiguré, les yeux hagards,
Ton fantôme, la nuit me hante
En d'effroyables cauchemars
Où je halette d'épouvante;
Tantôt, je te vois pantelant,
Râler sous une main brutale;
Tantôt, tu m'apparais sangiant,
Le front troué par une balle.
J'ai des remords d'être à l'abri
Dans ma chambre où ronfle le poêle,
Quand tu couches, toi, mon chéri,
A l'hôtel de la Belle-Etoile
Et que tu dors, transi de froid,
Dans ta capote mal séchée,
Rêvant à ton prochain exploit,
Sur la paille de la tranchée.
Je te vois d'ici me grondant:
"Maman, Maman! Tu n'es pas sage."
C'est vrai, j'ai tort, et, Dieu m'aidant,
Je veux enflammer ton courage.
Va, mon enfant! Fais ton devoir,
C'est la leçon de cette guerre;
Plus de stérile désespoir,
La France passe avant ta mère!
Ton honneur, mon fils, est le mien;
Qu'il soit pour toi comme une armure;
Sois bon soldat, sois bon chrétien;
Garde avant tout ton âme pure,
Afin que ta mère des Cieux,
La Très Sainte Vierge Marie,
Protectrice de nos aïeux,
Te garde et sauve la patrie.
Minuit sonne et je vais fermer
Cette lettre sans la relire;
Mais je continue à t'aimer,
Si je m'arrête de t'écrire...
Et, maintenant, mon grand guerrier,
Mon petit gars aux yeux de flamme,
Je mets au bas de ce papier,
Dans un baiser, toute mon âme!

Général BRUNEAU.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Aimée Rita Elliott, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir son bill de divorce contre son mari, Dawson Whitla Elliott, de la dite Cité de Winnipeg, pour motifs d'adultère et abandon.

Daté dans la Cité de Winnipeg, province du Manitoba, ce 21ème jour d'Avril, A. D. 1915.

BONNAR, TRUEMAN, HOLLANDS & ROBINSON,
Soliciteurs pour l'Applicante,
503-504, Winnipeg Electric Railway Chambers, Winnipeg, Manitoba.
28-42.